



## GEMMOLOGUE EXPERT

### Paris

BACHELOR (année 1 à 3)	1 VERSEMENT <sup>(1)</sup>	3 VERSEMENTS <sup>(2)</sup>	6 VERSEMENTS <sup>(3)</sup>
Bachelor 1 - Gemmologue	9 400	3 290	1 720
Bachelor 2 - Gemmologue	9 400	3 290	1 720
Bachelor 3 - Gemmologue expert en alternance	9 700	3 400	1 780

### Lyon

BACHELOR (année 1 à 3)	1 VERSEMENT <sup>(1)</sup>	3 VERSEMENTS <sup>(2)</sup>	6 VERSEMENTS <sup>(3)</sup>
Bachelor 1 - Gemmologue	8 800	3 080	1 610
Bachelor 2 - Gemmologue	8 800	3 080	1 610
Bachelor 3 - Gemmologue expert en alternance	9 700	3 400	1 780

Tarifs TTC pour 2026/2027. Les tarifs sont revus annuellement. Cette grille tarifaire correspond aux frais en cas de formations financées par l'apprenant lui-même (autofinancement).

En cas de demande de financement auprès d'un organisme tiers assujéti ou non à la TVA, ces tarifs peuvent être différents, merci de nous consulter pour un devis détaillé.

La 3<sup>e</sup> et dernière année de Bachelor peut se faire en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), les frais de formation sont alors pris en charge, partiellement ou totalement, par l'OpCo (Opérateur de Compétences) auquel est rattachée l'entreprise.

*Frais de dossier formation* **500 €** <sup>(4)</sup>

*Frais de dossier formation en alternance* **200 €** <sup>(4)</sup>

*Kit Gemmologie* **120 €** <sup>(7)</sup>

Ce kit gemmologie comprend une loupe aplanétique 10x, un dichroscopie, de la pâte rodico et une précelle + une blouse offerte.

*Luxury Careers*

L'adhésion à la plateforme d'insertion professionnelle Luxury Careers est incluse dans les frais de scolarité des premières années de Bachelor.

**(1)** Frais de scolarité 2026/27 pour une seule échéance de règlement le 15/07. Les frais de scolarité sont revus annuellement.

**(2)** Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 3 échéances équivalentes les 15/07, 15/09 et 15/11. Les frais de scolarité sont revus annuellement.

**(3)** Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 6 échéances équivalentes les 15/07, 15/09, 15/10, 15/11, 15/12, 15/01. Les frais de scolarité sont revus annuellement.

**(4)** Les frais de dossier sont dus une seule fois lors de l'inscription initiale à l'école.

**(7)** Les frais du kit gemmologie sont dus une seule fois lors de l'inscription initiale à l'école.